Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 16/04/2025 à 09h37 Réference de l'AR : 010-200071777-20250410-D2025\_013-DE Publié le 16/04/2025 ; Rendu exécutoire le 16/04/2025

#### DEPARTEMENT DE L'AUBE

## COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARCIS MAILLY RAMERUPT

5 Rue Aristide Briand 10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation : 26 mars 2025

Date d'affichage : 26 mars 2025

Nombre de délégués en exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent à la séance : 38

Ayant pris part à la délibération : 51 (13 pouvoirs)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY RAMERUPT

### Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix du mois d'avril à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle Danton d'Arcis-sur-Aube, sous la présidence de Madame Solange GAUDY

Présents (38): GAUDY Solange, HITTLER Charles, STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, JACTAT Jean-Claude, ALBARET Patrick, ALBERT Eric, BONNET Ghislaine, BRANCHE Aurélien (suppléant de FEVRE Jean-Claude), BRODARD Patrick, BROUET Sophie (suppléante de AKKOUCHE Malik-Tahar), BONCORPS Guy, CHAINE Jessica, FILIPPI Daniel, FINCK Patrick, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUYOT Maud, MASSIN Reynald (suppléant de LAMBERT Jean-Pierre), LAMBLOT Pascal (suppléant de JACQUES Jean-Paul), LAMPSON Philippe, LEPAGE René, MARIE Franck, MARTIN Maurice, MAUFROY Patrick, MICHONNEAU Philippe, NOBLET Pascal, PETITET Jean-Pierre, BRISBARD Jean-Pierre, PREVOT Céline, POIRSON Didier, SIMPHAL Denis, TURPIN Denis

Excusés ayant donné un pouvoir (13): LOISEAU Anne (pouvoir à ALBERT Eric), BAILLY-BAZIN Eric (pouvoir à JACTAT Jean-Claude), BERNIER Guy (pouvoir à MAUFROY Patrick), BRACQ Catherine (pouvoir à GUILLEMAILLE Lucie), GUILLEMAILLE Philippe (pouvoir à MICHONNEAU Philippe), HULOT Florence (pouvoir à HITTLER Charles), JACQUIER Jean-Claude (pouvoir à GUYOT Maud), LORNE Alain (pouvoir à FINCK Patrick), MAUCLAIRE Denis (pouvoir à PREVOT Céline), ROBIN Patrick (pouvoir à CHAINE Jessica), SEURAT Dominique (pouvoir à FOY Damien), TARIN Gérald (pouvoir à POIRSON Didier), THOUARD Philippe (pouvoir à MARIE Franck),

<u>Absents (7)</u>: AUZOUX Agnès, COUSIN Camille, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, LAGOGUEY Jean-Jacques, LESAGE Cynthia, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

# <u>Délibération n°2025-013 : Instauration d'une fiscalité professionnelle de zone sur la ZI les Grands Champs à compter du 01/01/2026</u>

Vu l'article 1379-0 bis du code général des impôts,

Vu l'article 1609 quinquies C du code général des impôts,

Considérant les travaux d'aménagement importants réalisés par la Communauté de communes pour requalifier l'ancienne friche industrielle Arbat sur la commune de Torcy-le-Grand,

Madame la Présidente propose d'instituer la fiscalité professionnelle de zone à l'ensemble de cette zone nouvellement nommée « Les Grands Champs ».

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 16/04/2025 à 09h37 Réference de l'AR : 010-200071777-20250410-D2025\_013-DE Publié le 16/04/2025 ; Rendu exécutoire le 16/04/2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

DÉCIDE d'instaurer une fiscalité professionnelle de zone applicable à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2026, sur la zone industrielle « Les Grands Champs » sur la commune de Torcy-le-Grand, dont les parcelles sont les suivantes :

Section	N o	Lieudit	Surface
ZA	332	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 10 a 15 ca
ZA	333	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 24 a 77 ca
ZA	335	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 05 a 08 ca
ZA	337	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 07 a 02 ca
ZA	338	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 08 a 77 ca
ZA	340	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 20 a 18 ca
ZA	345	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 45 a 93 ca
ZA	346	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 48 a 51 ca
ZA	351	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 42 a 93 ca
ZA	352	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 10 a 80 ca
ZA	353	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 03 a 15 ca
ZA	354	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 17 a 39 ca
ZA	355	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 20 a 64 ca
ZA	356	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 08 a 58 ca
ZA	357	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 24 a 38 ca
ZA	358	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 49 a 30 ca
ZA	359	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 40 a 77 ca
ZA	360	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 26 a 83 ca
ZA	362	LES GRANDS CHAMPS	00 ha 23 a 91 ca

TOTAL: 04ha 39a 09ca

- **CHARGE** la Présidente de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à la direction départementale des finances publiques

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits

La Présidente Solange GAUDY